

Briançon, le 11 mai 2023

Nos réf. ET/LP/01

Dossier suivi par  
Loren POUYE – [l.pouye@cci05formation.fr](mailto:l.pouye@cci05formation.fr) – Tél. 04.92.21.56.17

Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre souhait de suivre notre stage de **Préparation aux Tests d'Exigence Préalable du DEJEPS VTT**, et nous vous en remercions.

Nous proposons :

- une **préparation « renforcée » de 140 h** financée par la **Région PACA dans le cadre du PRF (Programme Régional de Formation)**, réservée aux **demandeurs d'emploi** (voir rubrique « financement ») **du 27 mai au 26 juin 2024**.
- une **préparation « modulaire » du 27 mai au 26 juin 2024** pour les candidats en autofinancement ou avec un autre mode de prise en charge, offrant la possibilité de suivre une ou plusieurs semaines de formation, au choix selon vos besoins, vos disponibilités et votre budget.

Pour chaque préparation, vous trouverez ci-joint un programme et un planning ainsi que :

- Un devis des frais de formation pour la préparation modulaire
- Une information sur le contenu détaillé des épreuves TEP VTT
- Une fiche d'information sur la condition physique exigée et la liste du matériel nécessaire pour le bon déroulement de la formation
- Un bulletin d'inscription
- Un questionnaire sur votre expérience VTT

#### Public - prérequis

- Avoir une bonne condition physique et une pratique régulière du VTT
- Avoir pour objectif **professionnel** de devenir Moniteur VTT

#### Comment s'inscrire ?

En nous renvoyant :

- le bulletin ci-joint, prévu à cet effet, dûment complété (avec une photo)
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du VTT
- le questionnaire expérience VTT
- la copie de votre attestation Sécurité Sociale

**Pour les candidats à la préparation renforcée (financement PRF PACA) :**

- **un CV et une lettre de motivation**
- **la fiche de prescription de Pôle Emploi OU l'argumentaire de prescription de votre Mission Jeunes (tamponnée et signée)**
- **la copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité**

Date limite d'inscription : **le 22 avril 2024**.

- ⇒ Plus d'infos sur le métier et le cursus DEJEPS VTT sur le site internet du CNSNMM (\*Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne) : <http://www.cnsnmm.sports.gouv.fr/>

## Le financement de votre formation

<b>Vous êtes demandeur d'emploi</b>	<p><b>Les demandeurs d'emploi</b> peuvent prétendre au Programme Régional de Formation (PRF) de la Région PACA. Ce mode de financement permet d'obtenir la <b>GRATUITÉ</b> des frais de formation pour la <b>préparation renforcée</b>, sous certaines conditions et sous réserve de places disponibles (12 places sur cette action de formation).</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Vous avez moins de 26 ans</b> : contacter la Mission Jeunes de votre domicile pour faire valider votre projet de formation. Celle-ci transmettra l'argumentaire de prescription à la Mission Jeunes de Briançon et vous donnera un double <u>à nous transmettre</u> (Tél. 04.86.73.80.19).</li><li>- <b>Vous avez 26 ans ou plus</b> : contacter Pôle Emploi afin de soumettre votre projet de formation à votre conseiller. Celui-ci vous remettra une fiche de prescription de formation <u>à nous transmettre</u>, ainsi qu'un compte rendu qui devra clairement mentionner vos motivations, l'opportunité de votre projet de formation et sa <b>validation par votre conseiller</b>.</li></ul> <p>Vous saurez si vous êtes financé(e) par la Région seulement après que la CAF* (Commission d'Admission en Formation) examine votre dossier et rende sa décision, le <b>7 mai 2024</b>.</p> <p><i>* composée de Pôle Emploi Briançon, Mission Jeunes Hautes-Alpes, Conseil Régional PACA et CCI 05 Formation.</i></p>
<b>Vous êtes Travailleur indépendant, autoentrepreneur, renseignez-vous auprès des Fonds d'Assurance Formation</b>	<p>Vous exercez une <b>profession libérale</b>, vous dépendez du FIF-PL : <a href="http://www.fifpl.fr">http://www.fifpl.fr</a></p> <p>Vous êtes <b>commerçant et dirigeant non salarié du commerce, de l'industrie et des services</b>, vous dépendez de l'AGEFICE. : <a href="http://communication-agefice.fr/">http://communication-agefice.fr/</a></p>
<b>Vous êtes dans une autre situation</b>	<p>Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information sur les possibilités de financement.</p>

## Transport & Hébergement

CCI Hautes Alpes Formation n'assure pas le transport de ses stagiaires sur les sites d'entraînement ou d'examens. Vous aurez donc à vous organiser pour vous rendre sur les terrains d'exercices.

Les personnes souhaitant réserver un hébergement peuvent contacter :

- Le Centre Sportif d'Altitude de Briançon au 04.92.20.17.60 ou au 06.07.27.36.21 – [secretariatcippa@gmail.com](mailto:secretariatcippa@gmail.com).
- L'association ARCHIPEL qui propose des hébergements dans la vallée et à Briançon. Pour réserver, merci de contacter Emeline au 09 73 87 20 23 - [reservation@archipel-fr.com](mailto:reservation@archipel-fr.com)

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos formations et espérons vous accueillir prochainement au sein de notre Centre de formation.

Très cordialement,

Elodie TOURNEBIZE  
Coordinatrice du Pôle Montagne

Date de mise à jour : 11/03/2024

## Préparation aux TEP - DEJEPS VTT

Le titulaire du DEJEPS mention Vélo Tout Terrain exerce son métier dans toutes les composantes de la discipline et avec tous publics. Pour entrer dans le cursus de formation du DEJEPS VTT, le candidat doit réussir les Tests d'Exigence Préalables (TEP).

### Dates

Du 27/05/2024 au 26/06/2024

### Durée

140 heures au total en présentiel : 112 heures au centre de formation et 28 heures en entreprise.

### Tarifs

Préparation modulaire : possibilité de suivre une ou plusieurs semaines (tarif dégressif à partir de 364 €). FORMACODE : G1204 / 15436 éducation sportive.

### Possibilités de financement

Préparation renforcée (PRF) : Formation financée dans le cadre du Programme Régional de Formation de la Région PACA, pour les demandeurs d'emploi, sous condition.

### Lieux

BRIANÇON

### Contact

Elodie TOURNEBIZE

06 31 31 88 04 - 04 92 21 27 33

contact@cci05formation.fr

### Référent Handicap

Aurélien THAVEAU

06 49 48 72 57

a.thaveau@cci05formation.fr

### Modalités d'accès

Sur dossier d'inscription.

### Délai d'accès

Candidature à fournir avant le :  
22/04/2024

### Blocs de compétences

Aucun

### Équivalence

Aucune

### Passerelles

Aucune

### Suite de parcours

Poursuite de formation : DEJEPS mention VTT

## Publics

Toute personne ayant une bonne pratique en VTT et une excellente condition physique.

## Objectifs

Découverte du métier de l'enseignement du vélo

Connaître les différentes épreuves des TEP et le cursus complet du DEJEPS

Maîtriser les techniques de base en orientation

Maîtriser les différentes techniques de descente et trial pour préparer chaque épreuve des TEP

## Pré-requis

- Etre âgé de 16 ans révolus.
- Etre en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du VTT.
- Maîtriser le français, pas de niveau scolaire particulier.
- Posséder son propre matériel en bon état de fonctionnement (VTT/casque/gants/sac).

## Programme

- Présentation générale du métier
- Les bases du VTT de descente
- Les bases de la maniabilité
- Entraînement spécifique à l'épreuve de descente – vidéos commentées
- Entraînement spécifique à l'épreuve de trial – vidéos commentées
- Théorie : les bases de l'orientation et lecture de carte
- Application sur le terrain : sortie VTT avec lecture de carte
- Entraînement spécifique à l'épreuve d'orientation – vidéos commentées
- Tests blancs DESCENTE / TRIAL / CROSS COUNTRY ORIENTATION
- Projet professionnel : rappels des exigences et échanges sur la réalité du métier et les valeurs véhiculées par l'éducateur sportif (savoir-être, relationnel client, compétences transversales...).
- Sensibilisation aux enjeux climatiques liés à la pratique de l'activité VTT notamment sur la nécessité de préserver les sites naturels.
- Sensibilisation au développement commercial via les outils numériques
- Révisions
- Stage en entreprise tous les mercredis



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Social Européen



RÉGION SUD  
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

## Les +

Possibilité de participer par module.

## Aller plus loin

Le CRFCK, à l'Argentière La Bessée (05), propose la formation au DEJEPS

# Préparation au TEP - DEJEPS VTT

Du 27 mai au 26 juin 2024



Planning de la formation 2024



mars-24		avr-24		mai-24		juin-24		juil-24		août-24		sept-24			
V01		Lo1		Me01		So1		Lo1	(S27)	Jo1	(S31)	Do1			
So2		Mo2		Jo2			Mo2		V02		Lo2	Lo2			
Do3		Mo3	(S14)	Vo3		Préparation TEP - Descent	Mo3		So3		Mo3	Mo3			
Lo4		Jo4		So4			Jo4		Do4		Mo4	Mo4			
Mo5		V05		Do5			Mo5	Mo5		Lo5		Jo5	TEP Massif Alpin		
Mo6	(S10)	So6		Lo6			Jo6	Jo6		Mo6		Vo6			
Jo7		Do7		Mo7	CAF*		Vo7	Vo7		Mo7	(S32)	So7			
Vo8		Lo8		Mo8			So8			Jo8		Do8			
So9		Mo9		Jo9			Do9			Mo9		Lo9			
D10		M10	(S15)	V10			L10	Préparation TEP - Orientation	M10	(S28)	S10	M10	(S37)		
L11		J11		S11			M11		J11		D11	M11			
M12		V12		D12			M12	Pratique Orientation	V12		L12	J12			
M13	(S11)	S13		L13			J13	Préparation TEP - Orientation	S13		M13	V13			
J14		D14		M14			V14		D14		M14	S14			
V15		L15		M15	(S20)		S15		L15		J15	D15			
S16		M16		J16			D16		M16		V16	L16			
D17		M17	(S16)	V17			L17	Préparation TEP - Toutes disciplines	M17	(S29)	S17	M17			
L18		J18		S18			M18		J18		D18	M18	(S38)		
M19		V19		D19			M19	entreprise	V19		L19	J19			
M20	(S12)	S20		L20			J20	Préparation TEP - Toutes disciplines + test blanc	S20		M20	V20			
J21		D21		M21			V21		D21		M21	S21			
V22		L22	(S17)	M22	(S21)		S22		L22		J22	D22			
S23		M23		J23			D23		M23		V23	L23			
D24		M24	TEP Chalmazel ou Superbesse	V24			L24	entreprise	M24	(S30)	S24	M24			
L25		J25		S25			M25	entreprise	J25		D25	M25	(S39)		
M26		V26		D26			M26	entreprise	V26		L26	J26			
M27	(S13)	S27		L27	Préparation TEP - Trial		J27		S27		M27				
J28		D28		M28			V28		D28		M28				
V29		L29	(S18)	M29	Théorie Orientation		S29		L29		J29				
S30		M30		J30			D30		M30		V30		L30		
D31				V31	Préparation TEP - Trial				M31		S31				
<b>TOTAL HEURES MOIS</b>				<b>35</b>				<b>126</b>							

112 heures en centre + 28 heures en entreprise

Réunion pédagogique avec les formateurs

Bilan collectif intermédiaire et final + positionnement final

Suivi des stages en entreprise par référente pédago.

Formacode : 15462

Nos réf : LP/ET

## DEVIS - FRAIS DE FORMATION

### Préparation aux Tests d'Exigence Préalable – TEP – du DEJEPS VTT 2024

Période de Formation	Entre le 27 mai et le 26 juin 2024
Durée en heures	112 h maximum en centre (28 h hebdomadaires)
Lieu de formation	CCI Hautes-Alpes Formation à Briançon

#### Description des Frais en Euro

« TVA non applicable – Art 293 B du Code Général des Impôts »  
Tarifs non contractuels sous réserve de modification

*Possibilité d'acheter une ou plusieurs semaines de formation selon vos besoins et disponibilités, entre le 27 mai et le 26 juin 2024.*

<b>Frais pédagogiques pour 1 semaine de 4 jours</b> 28 heures x 13 €/heure	364 €
<b>Frais pédagogiques applicables par semaine de 4 jours, à partir de 2 semaines achetées</b> 28 heures x 12.50 €/heure	350 €
<b>Frais pédagogiques applicables par semaine de 4 jours, à partir de 3 semaines achetées</b> 28 heures x 12 €/heure	336 €

Devis délivré à Briançon, le 11/03/2024, pour valoir et servir ce que de droit.  
(Tarifs et informations mentionnées valables jusqu'au 23 juin 2024)

## Vademecum des Tests d'Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (TEP) du Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et Sport spécialité « perfectionnement sportif » mention V.T.T.

Ce document à pour objectif d'aider les candidats dans leur préparation des épreuves des TEP et doit permettre de faciliter son déroulement.

**Rappel du texte:** les épreuves des TEP sont réglementairement définies dans l'arrêté du 28 Janvier 2019 modifiant l'arrêté du 8 Novembre 2010 portant création de la mention VTT du DEJEPS.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000023106983&dateTexte=20190328>

Dans cet arrêté il est précisé que le candidat doit valider les trois démonstrations techniques avec le même VTT. Une photo du VTT sera prise par le jury pour vérifier que le même VTT est bien utilisé pour les 3 épreuves. Si l'ossature « cadre/fourche » doit rester identique, il est cependant possible pour le candidat de changer les périphériques (exemples : changement de pédales, de pneus/roues...)

Il est également précisé dans cet arrêté que le candidat doit valider toutes les épreuves. La non-validation de l'une des épreuves positionne immédiatement celui-ci en situation d'échec. Il n'est pas possible de conserver une partie des épreuves validées pour une session de TEP ultérieure.

**IMPORTANT :** A l'issue de chaque épreuves les résultats sont annoncés. Ne seront retenus pour l'épreuve suivante que les candidats ayant validés l'épreuve.

Quelques précisions concernant les trois épreuves techniques :

**Epreuves 1 :** Démonstration technique de **descente** : Sur un parcours de 1 à 2 minutes maxi et avec 80 à 150 m de D-

Le parcours ne comporte pas de zones à fort engagement ni de sauts à réussite obligatoire. Il favorise d'avantage le pilotage et la prise de trajectoire. Deux ouvreurs réaliseront un chrono sur la piste, et le meilleur des deux temps sera retenu par le jury. Le chrono est annoncé à la fin de la descente. Le temps limite pour que le candidat valide l'épreuve ne doit pas excéder 40% du temps de l'ouvreur pour les hommes et 55% pour les femmes. Le candidat dispose de 2 descentes pour réaliser un chrono en dessous du temps limite.

S'il valide le premier essai, il ne fait pas de 2<sup>ème</sup> passage.

**Equipement obligatoire :** Casque intégral, dorsale ou sac à dos homologué (avec dorsale intégrée), genouillères, gants longs. Coudières conseillées.

**Epreuve 2 :** Démonstration technique de **maniabilité** : Le candidat doit franchir deux zones de cinq segments, de niveau Benjamin FFC, sans mettre les pieds au sol (1 point par segment franchi). Les deux zones doivent pouvoir passer à l'enroulé. Pour valider l'épreuve il faut réussir au minimum 7 segments pour les hommes et 5 segments pour les femmes.

Quelques remarques pour les candidats :

- Le chrono sera pris dans les zones. Le temps cumulé des deux zones ne doit pas dépasser 20 minutes.
- Des reconnaissances à pied seront proposées, avant l'épreuve, d'environ 10 minutes par zone. Le candidat n'a pas le droit de repérer ces zones en amont du créneau proposé. Tout candidat qui serait vu par un membre du jury autour des zones en dehors des créneaux sera éliminé des TEP.
- Le candidat ne dispose que d'un seul essai
- Il est obligatoire de conserver sa selle lors de cette épreuve

Le segment n'est pas validé dans les cas de figure suivants :

- En cas d'appuis sur un obstacle ou le sol pour rétablir l'équilibre soit avec une partie du corps soit avec une partie du vélo autre que les pneus.
- En cas de sortie des limites de la zone (projection verticale de l'un des moyeux).

Dans ce contexte il est donc possible pour le candidat de :

- Toucher la rubalise avec les pneus, sans la casser
- Frôler ou toucher un obstacle (tronc, branche) sans qu'un réel appui ne soit effectué

Les membres du jury restent les seuls à pouvoir juger et apprécier de la validation ou non du segment.

**Epreuves 3 :** Démonstration technique **chronométrée** sur un parcours non balisé en **suivi d'itinéraire**.

La distance du parcours doit être comprise entre 12 à 15km, avec un D+ entre 200 et 300m. Le parcours est tracé sur une carte IGN top 25 (au 1/25000). Le candidat doit pointer les 4 balises qui sont positionnées bien en évidence sur le parcours. L'épreuve est étalonnée par deux ouvreurs. Le meilleur temps des ouvreurs est retenu. Le temps limite pour valider l'épreuve ne doit pas excéder 50% du temps de l'ouvreur pour les hommes et 80% pour les femmes.

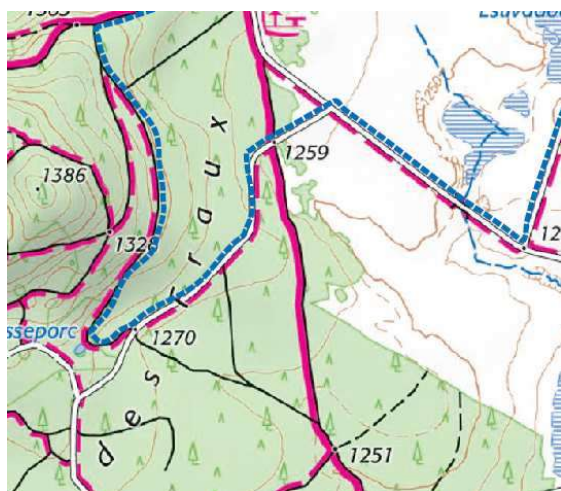
- Le temps limite sera annoncé au départ de l'épreuve
- Le candidat doit obligatoirement pointer les 4 balises (si son temps est dans le timing mais qu'il n'a pas pointé les 4 balises, le candidat est éliminé).
- Le candidat doit être autonome dans son épreuve
- Il s'agit d'une épreuve individuelle, aucune communication entre les candidats n'est autorisée (sauf en cas d'accident et pour des raisons de sécurité).
- Le candidat ne doit pas avoir d'appareil ou montre GPS avec ou sans fond cartographique.
- Le téléphone sera éteint et mis sous scellé. Il ne pourra l'utiliser que pour téléphoner en cas d'urgence.

Matériel suggéré : porte-carte.



L'itinéraire à suivre est indiqué en pointillé bleu sur la carte (voir exemple ci-dessous). En cas de problème de lisibilité (candidat daltonien par exemple) il appartient au candidat de se manifester (idéalement lors des inscriptions ou au début des TEP) auprès du jury, en fournissant un certificat médical. Dans ces conditions le jury étudiera les solutions avec le candidat pour rendre la carte bien lisible.

### Exemple de tracé et de balise d'orientation





# Matériel et condition physique

Matériel personnel exigé :

- VTT en bon état de fonctionnement
- Sac à dos
- Gourde
- Trousse mécanique
- Chambre à air
- Casque
- Gants
- Genouillères
- Tenue adaptée au VTT

Suivre notre préparation au TEP VTT nécessite :

- ⇒ **D'être bien préparé(e) à l'effort physique et exige de se conformer à une hygiène de vie de sportif/sportive.**

Ceci implique :

- **D'avoir une alimentation équilibrée**
- **D'avoir un bon sommeil pour récupérer**
- **D'éviter les apports de produits toxiques ou néfastes pour l'organisme tels que le tabac, l'alcool, etc...**
- **De savoir se prémunir contre les blessures (échauffement, étirements...)**

L'entrée en formation est soumise à la **production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du VTT**. De façon générale, nous conseillons aux candidats souffrant de blessures anciennes de s'assurer auprès d'un médecin qu'elles sont complètement guéries, afin de suivre la formation dans les meilleures conditions possibles.

# Bulletin d'inscription

Photo

Réservé à CCI Hautes Alpes Formation - Dossier reçu le :

## FORMATION\*

Intitulé ..... Dates .....

## ÉTAT CIVIL

Nom\* ..... Prénom\* .....

Adresse\* .....

Code postal\* ..... Ville\* .....

Téléphone\* ..... Pays\* .....

E-mail \* .....

Date de naissance (xx/xx/xxxx)\* ..... Lieu de naissance .....

N° Sécurité Sociale\*<sup>1</sup> | | | | | | | | | |

Personne à prévenir en cas d'accident (nom + tél)<sup>2</sup> .....

## VOTRE SITUATION A L'ENTRÉE EN FORMATION \* - FINANCEMENT

**Salarié (e)** Nom et adresse de l'employeur<sup>3</sup> : .....

**Etudiant (e)**  **En Formation**

**Travailleur indépendant**, précisez : .....

**Inactif**  **Demandeur d'emploi:**  Non Inscrit à Pôle Emploi

Inscrit à Pôle Emploi / Depuis le : .....

N°identifiant Pôle Emploi : .....

Allocations Chômage<sup>4</sup>  OUI  NON - Jusqu'au .....

Avez-vous déjà effectué des démarches pour le financement de votre formation ?<sup>5</sup>  OUI  NON

- Si OUI auprès de quel organisme ? .....

### Quel est votre niveau d'étude ?

aucun diplôme  CAP/BEP  Bac  Bac +2  Bac +3 ou 4  Bac +5 et plus

### Comment avez-vous connu CCI Hautes Alpes formation ?

Internet  Relation  Pôle Emploi/Mission Jeunes  Réseaux sociaux  Autre

### Covoiturage

CCI Hautes Alpes Formation communique vos coordonnées (adresse, téléphone et mail) aux stagiaires inscrits sur la même formation pour organiser d'éventuels covoiturages. Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette liste, merci de nous en informer par mail.

### Date et Signature\*

#### Bulletin à renvoyer à

Par courrier : CCI Hautes Alpes Formation

36 Avenue de la République - 05100 Briançon

Par e-mail : [contact@cci05formation.fr](mailto:contact@cci05formation.fr)



Les informations recueillies dans le présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique, destiné à la gestion des formations proposées par CCI Hautes Alpes Formation et à satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à CCI Hautes Alpes Formation au 36 avenue de la république à Briançon.

1. Disposer de votre numéro de sécurité sociale nous permet de déclarer auprès des caisses de sécurité sociale d'éventuels accidents du travail survenus lors de votre période de formation.

2. Ne conditionne en aucun cas l'inscription à la formation. Cette donnée ne sera utilisée qu'en cas d'accident survenu lors de la formation.

3. Si vous êtes salarié(e), nous avons besoin de connaître le nom et l'adresse de votre employeur afin de vous conseiller sur le financement de votre formation par l'entreprise

4. Si vous êtes demandeur d'emploi, nous devons connaître l'étendue de vos droits afin de vous proposer les solutions adéquates en termes de rémunération de la formation

5. Connaître les démarches de financement d'ores et déjà effectuées permettra aux équipes de CCI Hautes Alpes Formation de dresser un diagnostic plus rapide et plus efficace.

## Autorisation d'utilisation de photos et/ou de séquences vidéo/voix

Dans le cadre de sa politique de communication institutionnelle, sociale et événementielle, CCI Hautes-Alpes Formation est amenée à prendre et utiliser des photos, images et séquences vidéo/voix qui pourront être diffusées au travers de différents supports et médias écrits et/ou numériques internes et/ou externes. Conformément à l'Article 9 du Code Civil portant sur le respect de la vie privée et aux dispositions de la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, CCI Hautes-Alpes Formation se doit de recueillir le consentement préalable des personnes concernées avant traitement et diffusion de données à caractère personnel. C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir compléter et signer la présente autorisation.

**Nom** \_\_\_\_\_ **Prénom** \_\_\_\_\_

autorise CCI Hautes-Alpes Formation à prendre et utiliser des

- Photos\*
- Vidéo\*
- Enregistrements sonores\*
- avec mention de mes coordonnées (nom-prénom)

que j'aurais fournis ou qui auront été réalisés exclusivement par CCI Hautes-Alpes Formation ou par le(s) prestataire(s) qu'elle aura mandaté(s) à cet effet, en vue de la création de supports de communication à caractère non commerciaux tels que :

- Films
- Guides
- Rapport annuel d'activités, rapports et études thématiques
- Reportages (réunions, séminaires, conventions, événements professionnels, foires et salons)
- Newsletter

et qui pourront être diffusés :

- sur support papier
- via l'intranet de la CCI des Hautes-Alpes puis l'intranet régional PACA
- sur les sites internet de CCI Formation [www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr) et [www.cci05formation.fr](http://www.cci05formation.fr)
- sur les sites des diffuseurs de vidéo en ligne : Youtube, DailyMotion
- sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, Google+)
- diffusion audiovisuelle
- CD, DVD

**Date et Signature\*** (précédée de la mention « lu et approuvé »)

**\*Réponses et mentions obligatoires**

Les informations recueillies au travers de la présente autorisation ainsi que la base de données photographique, vidéographique et sonore font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel déclaré à la CNIL.

Les photos, images et séquences vidéo-voix seront exclusivement utilisées par CCI Hautes-Alpes Formation et ne seront ni transmises, ni cédées, ni échangées avec des tiers, en dehors de leur diffusion. Leur durée de conservation sera limitée à la finalité de leur communication et des supports de diffusion utilisés.

Conformément à la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, la présente autorisation est révoquée à tout moment et vous pourrez exercer vos droits d'accès, de modification et/ou de suppression de tout ou partie des données vous concernant en vous adressant à :

### CCI HAUTES ALPES FORMATION

36 avenue de la République

05100 BRIANCON

Tel. 04.92.21.27.33

[www.cci05formation.fr](http://www.cci05formation.fr) -

[contact@cci05formation.fr](mailto:contact@cci05formation.fr)

N° Existence : 93.05.P.001405

N° SIRET : 180.500.019.00039

## FORMATION PREPARATION Aux TEP VTT

### Questionnaire de positionnement

NOM		Prénom	
Age			
<b>Depuis combien de temps pratiquez-vous le VTT ?</b>			
<b>Dans quel domaine (cross-country, descente, enduro, trial) ?</b>			
<b>Avez-vous déjà passé des TEP ?</b>		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
- Si oui, combien de fois ?			
- Pour quel DEJEPS ?			
<b>Avez-vous déjà pratiqué le VTT en compétition ?</b>		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
- Si oui, dans quel Club ?			
- Combien d'année de Club ?			
<b>Avez-vous déjà suivi une formation préparant à cet examen ?</b>		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui, précisez laquelle :			
<b>Pratiquez-vous d'autres sports ?</b>		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui, lesquels ?			
et à quel niveau ?			
<b>Avez-vous passé d'autres diplômes sportifs ?</b>		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Si oui, lesquels ?			

Nous vous remercions pour la sincérité que vous avez bien voulu mettre dans les réponses apportées à ce questionnaire.